



Démographie

L'immigration dans les campagnes françaises Des origines variées et une répartition plus homogène

Dans *Population & Sociétés* n° 591 de juillet-août 2021, Julie Fromentin et Pierre Pistré étudient la façon dont la population immigrée a évolué dans les campagnes françaises depuis les années 1970 ⁽¹⁾.

La population des campagnes françaises « évolue principalement sous l'effet des mobilités résidentielles ». Depuis les années 1970-1980, les arrivées compensent majoritairement les départs et elles « contribuent à l'évolution de la composition sociale et des origines géographiques ». Ces arrivées concernent des Français de naissance mais aussi des immigrés ⁽²⁾. Les auteurs décrivent plus en détail la population immigrée en se référant au projet de recherche Camigri (« Campagnes françaises dans la dynamique des migrations internationales ») ⁽³⁾.

En 2015, les campagnes françaises comptent environ 714 000 immigrés, soit 4,3 % de leur population. Cette part est moindre que celle pour l'ensemble de la population de la France (9,3 %) et que celle dans les autres espaces à dominante urbaine (11,1 %). Dans une majorité de territoires, la proportion d'immigrés est à peu près équivalente en volume à celle du milieu des années 1970, « période principale de l'immigration de travail dans l'industrie, y compris rurale, et dans l'agriculture ».

Dans les autres territoires, « peu concernés par cette immigration de la fin des Trente Glorieuses », c'est seulement à partir des années 1990 que les recensements indiquent une progression en matière de mobilité résidentielle immigrée. De ce fait, la population immigrée des campagnes françaises est « répartie de manière plus homogène aujourd'hui que dans les années 1970 ».

Actuellement, la proportion d'immigrés dans les campagnes est plus élevée dans certaines régions : « Celles proches des frontières belge, allemande, suisse, et dans une moindre mesure italienne et espagnole, en raison surtout des mobilités domicile-travail facilitées entre pays membres de l'Espace Schengen ». Elle est aussi plus importante dans les campagnes proches des grandes agglomérations comme Paris, Lyon ou Toulouse, mais aussi dans l'arrière-pays du sud et de l'ouest de l'hexagone, à la façade méditerranéenne et au Sud-Ouest, « où se trouvent surtout des immigrés originaires de pays de la péninsule ibérique, et aussi du nord et de l'ouest de l'Europe ».

Des logiques de répartition spatiale différentes selon la nationalité des immigrés

Dans les campagnes proches des grandes et moyennes agglomérations, surtout dans la moitié nord du pays, les immigrés ayant acquis la nationalité française sont surreprésentés par rapport à la moyenne nationale (40 % des immigrés) : « Il s'agit souvent d'immigrés ayant effectué des migrations internes en France où ils résident depuis longtemps ».



(1) – « L'immigration dans les campagnes françaises : des effectifs limités mais des origines qui ne cessent de se diversifier » (4 pages). Julie Fromentin (Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne et Institut national d'études démographiques) et Pierre Pistré (Université de Paris – UMR Géographie-cités) ont ici exploité les recensements de population.

(2) – Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Une partie des immigrés sont devenus français par acquisition, les autres restant de nationalité étrangère. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il a acquis la nationalité française.

(3) – Le projet de recherche Camigri étudie les migrations internationales dans les campagnes en France métropolitaine et la façon dont elles ont contribué à l'évolution de ces espaces.

D'un autre côté, les immigrés de nationalité étrangère sont surreprésentés dans les zones frontalières du Nord et de l'Est, en Corse, au centre de la Bretagne et dans le Centre-Ouest : « Ces régions sont souvent des terres d'immigration plus récente, de retraités ou de travailleurs européens principalement ».

Les pays de naissance des immigrés sont très variés : les Européens du Sud représentent plus de 30 % des immigrés dans les campagnes françaises (contre 18 % dans les espaces à dominante urbaine). Moins nombreux des années 1970 à nos jours, ils vivent le plus souvent dans de petits ménages d'une ou deux personnes (respectivement 15 % et 44 % des immigrés), « une proportion équivalente à celle du reste du territoire national ». Ils sont surreprésentés dans le sud du pays où se sont installés un certain nombre d'Espagnols, Portugais et Italiens dès le début du XX^e siècle, « pour des motifs aussi bien politiques qu'économiques ».

Les personnes originaires d'Europe du Nord et de l'Ouest constituent un quart des immigrés ; comme celles du Sud, elles vivent majoritairement dans de petits ménages

(64 %). Parmi les immigrés vivant dans les campagnes, 11 % sont britanniques ; ils sont surtout installés dans la France de l'Ouest et « leurs effectifs ont fortement augmenté dans les années 1990 et 2000 » pour se stabiliser après la crise économique de 2007-2008. Les personnes venant du Benelux représentent 8 % des immigrés et sont en progression depuis les années 1970.

Bien qu'étant deux fois moins nombreux que dans les espaces à dominante urbaine (16 % contre 32 %), les immigrés originaires du Maghreb représentent aussi une proportion importante : deux tiers d'entre eux vivent dans des ménages de trois personnes ou plus et « leurs effectifs dans les campagnes progressent de manière régulière depuis les années 1970 ».

Enfin, 27 % des immigrés vivant en campagne sont originaires d'autres pays (6 % d'entre eux d'Europe de l'Est ; 5 % du Proche et du Moyen Orient). Les immigrés des autres pays d'Afrique, d'Amérique ou d'Asie sont moins nombreux mais ils « contribuent à la diversification des origines nationales dans les campagnes depuis au moins les années 1990 ».



Écologie

Pollution atmosphérique : des effets néfastes sur la santé

Dans [Insee Analyses n° 67 de juillet 2021](#), Alexandre Godzinski (Commissariat général au développement durable) et Milena Suarez Castillo (Insee) explorent les effets des polluants atmosphériques sur les admissions aux urgences et sur la mortalité le jour même ⁽¹⁾. Les auteurs se sont appuyés sur des observations dans de grandes aires urbaines, dont celles de Nantes et de Rennes.

Des polluants de nature physico-chimique différente peuvent se trouver dans l'air. Leur origine peut être naturelle ou liée aux activités humaines. Les concentrations moyennes de la plupart des polluants sont orientées à la baisse en France sur la période 2000-2019. Cependant, l'ozone est

« une exception notable : sa concentration est plutôt stable, avec une légère hausse en fin de période ».

Les effets sur la santé sont distincts selon les polluants atmosphériques. Les auteurs précisent qu'une hausse de l'ozone ou du dioxyde de soufre induit une hausse des admissions aux urgences pour motif respiratoire, en particulier chez les plus jeunes et les personnes âgées. Une augmentation du monoxyde de carbone entraîne, quant à elle, une hausse des admissions aux urgences pour motif cardiovasculaire, en particulier chez les plus âgés. Par ailleurs, une hausse des particules fines ou du dioxyde de soufre provoque une hausse de la mortalité, liée respectivement à une cause cardiovasculaire ou respiratoire.

La pensée hebdomadaire

« Un malentendu s'est installé [au sujet de la crise sanitaire et du Covid-19], qui reflète une méconnaissance de la manière dont la recherche progresse et le savoir se construit. Croyant peut-être nourrir le débat, les médias ont donné la parole à des tenants de positions contradictoires, sans préciser si elles reflétaient le consensus scientifique ou étaient celles d'une petite minorité. Le débat contradictoire ne décrédibilise pas la science, bien au contraire, mais le consensus scientifique n'est jamais la recherche du juste milieu. Il n'est pas un compromis entre les positions des uns et des autres : il est fondé sur l'analyse des données et fait abstraction des idéologies et des opinions personnelles. La méthode scientifique passe l'intuition au filtre rigoureux de méthodologies explicitées, validées et contrôlées par les pairs. Loin d'être un carcan intellectuel, elle est garante de la fiabilité des avancées de la science. »

Collectif de près de 90 sociétés savantes médicales et académiques,
« Nous demandons des règles, dans la loi, garantissant l'intégrité scientifique », *Le Monde* du 14 octobre 2020.

(1) – « Selon les polluants atmosphériques, les effets immédiats sur les admissions aux urgences et sur la mortalité différent » (4 pages).